

## LE SECTEUR DE LA PHARMACIE D'OFFICINE

En négociant la convention collective, au-delà du Code du travail, les militants FO sont à l'origine de vos droits et de leur évolution.

Aujourd'hui, en votant FO, nous pourrons encore plus défendre vos intérêts !

## EN PHARMACIE D'OFFICINE : ENVIRON 120 000 SALARIÉS SONT CONCERNÉS !

### FO FAIT ENTENDRE VOTRE VOIX...

...dans toutes les commissions qui réunissent les interlocuteurs sociaux de la branche, représentants des employeurs et des salariés, notamment :

- **Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI)** : négociation de la convention collective nationale ;
- **Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP)** : définit la politique de la branche professionnelle en matière d'emploi et de formation professionnelle ;
- **les garanties de prévoyance** : incapacité de travail, invalidité, frais de soins de santé et gestion des garanties décès.



## L'ENJEU EST IMPORTANT

Permettre à FO, syndicat moteur dans l'Officine, de poursuivre son travail dans toutes les commissions paritaires de la branche où nous défendons VOS intérêts !

**Notre organisation syndicale est la seule à être dédiée aux métiers de la pharmacie : c'est un avantage unique dans la branche !**

Le sérieux et la compétence de nos militants sont reconnus par nos adhérents (qui font de nous le syndicat le mieux implanté en officine) et par nos interlocuteurs.



## CE QUI NOUS MOTIVE

- notre attachement aux droits collectifs des salariés ;
- la défense des droits acquis ;
- la création de nouveaux droits : faire évoluer la convention collective nationale de la pharmacie d'officine ;
- vous écouter et vous informer.

## CE QUE NOUS VOULONS

- augmenter les salaires ;
- une réforme du diplôme de préparateur en pharmacie ;
- la reconnaissance du pharmacien adjoint ;
- la participation des salariés aux nouvelles missions de l'officine ;
- une formation continue efficace et accessible.

## CE QUE NOUS FAISONS

- informer, aider et accompagner les salariés ;
- négocier avec les représentants des employeurs.